


Numéro	DL191114-KK01	 Illkirch-Graffenstaden
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Finances locales – Décisions budgétaires	
Objet	Budget primitif 2020	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 12 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf le douze décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni, à l'Illiade - en session ordinaire -, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Claude FROEHLI, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Claude FROEHLI, Maire, Madame Séverine MAGDELAINE, Monsieur Emmanuel BACHMANN, Madame Martine CASTELLON, Monsieur Richard HAMM, Madame Huguette HECKEL, Monsieur Bernard LUTTMANN, Madame Pascale-Eva GENDRAULT, Monsieur Henri KRAUTH, Madame Françoise SCHERER, Monsieur Naoufel GASMI, adjoints, Madame Edith ROZANT, Monsieur Jacques BIGOT, Monsieur Patrick FENDER, Monsieur Alain SAUNIER, Madame Carine ERB, Monsieur Yves HAUSS, Madame Carolle HUBER, Madame Fabienne COSMO, Madame Catherine MILLOT, Monsieur Emmanuel LOUIS, Madame Sonia DE BASTOS-LAUBER, Madame Sophie QUINTIN, Madame Tiphaine RICHARD-BOUTE, Madame Béatrice HESS, Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Daniel HAESSIG, Monsieur Serge SCHEUER, Monsieur Thibaud PHILIPPS, Madame Elisabeth DREYFUS, Monsieur Yvon RICHARD, Conseillers.

Etaient excusés :

- Monsieur Michel WAGNER ayant donné procuration à Monsieur Alain SAUNIER
- Monsieur Jérémy DURAND ayant donné procuration à Madame Séverine MAGDELAINE
- Monsieur André KUHN ayant donné procuration à Madame Béatrice HESS
- Monsieur Alain MAZEAU ayant donné procuration à Monsieur Daniel HAESSIG

Nombre de conseillers présents :	31
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	6 décembre 2019
Date de publication délibération :	17 décembre 2019
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	17 décembre 2019

Accusé de réception en préfecture 067-216702183-20191212- DL191114-KK01-DE Date de réception préfecture : 17/12/2019
--

Accusé de réception en préfecture
067-216702183-20191212-
DL191114-KK01-DE
Date de réception préfecture :
17/12/2019

Numéro	DL191114-KK01	1/18
Matière	7.1. Finances locales - Décisions budgétaires	

II. FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

5. BUDGET PRIMITIF 2020

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 7 novembre 1996 fixant les modalités de vote du budget primitif communal selon le plan de comptes M14 par nature et par opération en section d'investissement,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'adopter le budget primitif de l'exercice 2020 dont les balances s'équilibrent comme suit par chapitre :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2020
DEPENSES REELLES	23 573 130
014 - ATTENUATION DE PRODUITS	100 000
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 448 580
012 - CHARGES DE PERSONNEL	13 000 000
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 501 450
66 - CHARGES FINANCIERES	485 000
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	38 100
DEPENSES D'ORDRE	3 450 870
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 300 870
042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	2 150 000
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	27 024 000
SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2020
RECETTES REELLES	27 024 000
013 - ATTENUATION DE CHARGES	466 500
70 - PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	1 210 470
73 - IMPOTS ET TAXES	20 826 130
74 - DOTATIONS ET SUBVENTIONS	3 793 700
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	721 200
76 - PRODUITS FINANCIERS	4 000
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000
RECETTES D'ORDRE	-
042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	27 024 000

Accusé de réception en préfecture
067-216702183-20191212-
DL191114-KK01-DE
Date de réception préfecture :
17/12/2019

Numéro	DL191114-KK01	2/18
Matière	7.1. Finances locales - Décisions budgétaires	

SECTION D'INVESTISSEMENT		BUDGET PRIMITIF 2020	
		DEPENSES	RECETTES
	OPERATIONS REELLES	14 928 000	11 477 130
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	12 000	900 000
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		143 000
16	EMPRUNT D'EQUILIBRE		6 431 930
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	1 412 500	2 200
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	272 000	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	97 400	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 272 700	
	dont écritures d'inventaire 4 000 000 €		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 073 400	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (écritures d'inventaire)		4 000 000
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 000	
201401	REHABILITATION ET EXTENSION EM LIXENBUHL	5 000	
201402	RESTRUCTURATION ET CONSTRUCTION EE LIBERMANN	3 259 000	
201904	TRIBUNE VESTIAIRE ZONE SPORTIVE SCHWEITZER	610 000	
201901	TRAVAUX DE CONSTRUCTION HALL DE SPORT	2 010 000	
201902	POLE PETITE ENFANCE	540 000	
201903	MAISON DES SERVICES CSC	360 000	
	OPERATIONS D'ORDRE	60 000	3 510 870
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 300 870
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		2 150 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	60 000	60 000
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	14 988 000	14 988 000

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte la présente délibération.**

**Pour : 26
Contre : 5
Abstentions : 4**

Pour extrait conforme
Le Maire
Claude FROEHLY

Accusé de réception en préfecture
067-216702183-20191212-
DL191114-KK01-DE
Date de réception préfecture :
17/12/2019

Numéro	DL191114-KK01	3/18
Matière	7.1. Finances locales - Décisions budgétaires	

PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I. Dépenses de fonctionnement

A. Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre

B. Détail des dépenses réelles de fonctionnement

C. Détail des dépenses d'ordre de fonctionnement

II. Recettes de fonctionnement

A. Répartition des recettes de fonctionnement par chapitre

B. Détail des recettes réelles de fonctionnement

PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

I. Dépenses d'Investissement

A. Répartition des dépenses réelles d'investissement par chapitre

B. Détail des chapitres globalisés

II. Recettes d'Investissement

A. Détail des recettes réelles d'investissement par chapitre

B. Détail des recettes d'ordre d'investissement

PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Conformément au débat d'orientation budgétaire, le budget de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden vise à maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de préserver l'autofinancement et limiter le recours à emprunt.

Les dépenses réelles de fonctionnement se chiffrent à 23 573 130 euros.

En déduisant les charges financières et les charges exceptionnelles, ce poste passe à un montant de 23 050 030 euros, représentant le coût réel des services que la Ville propose à ses habitants.

Parallèlement, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 27 024 000 euros.

Calcul de l'épargne disponible :

L'épargne disponible constitue les ressources propres que la commune peut affecter au financement de la section d'investissement. Elle atteint un montant de 2 044 370 euros au budget primitif 2020.

	Budget Primitif 2020
RECETTES DE GESTION	27 024 000
- DEPENSES DE GESTION	23 050 030
= EPARGNE DE GESTION	3 973 970
- INTERETS DE LA DETTE	485 000
+ SOLDE PRODUITS - CHARGES EXCEPTIONNELLES	36 100
+ SOLDE PRODUITS - CHARGES FINANCIERES	4 000
= EPARGNE BRUTE	3 456 870
- A MORTISSEMENT DE LA DETTE	1 412 500
= EPARGNE DISPONIBLE	2 044 370

Cette épargne disponible sera affectée en totalité au financement des dépenses d'investissement 2020.

Numéro	DL191114-KK01	5/18
Matière	7.1. Finances locales - Décisions budgétaires	

I) DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

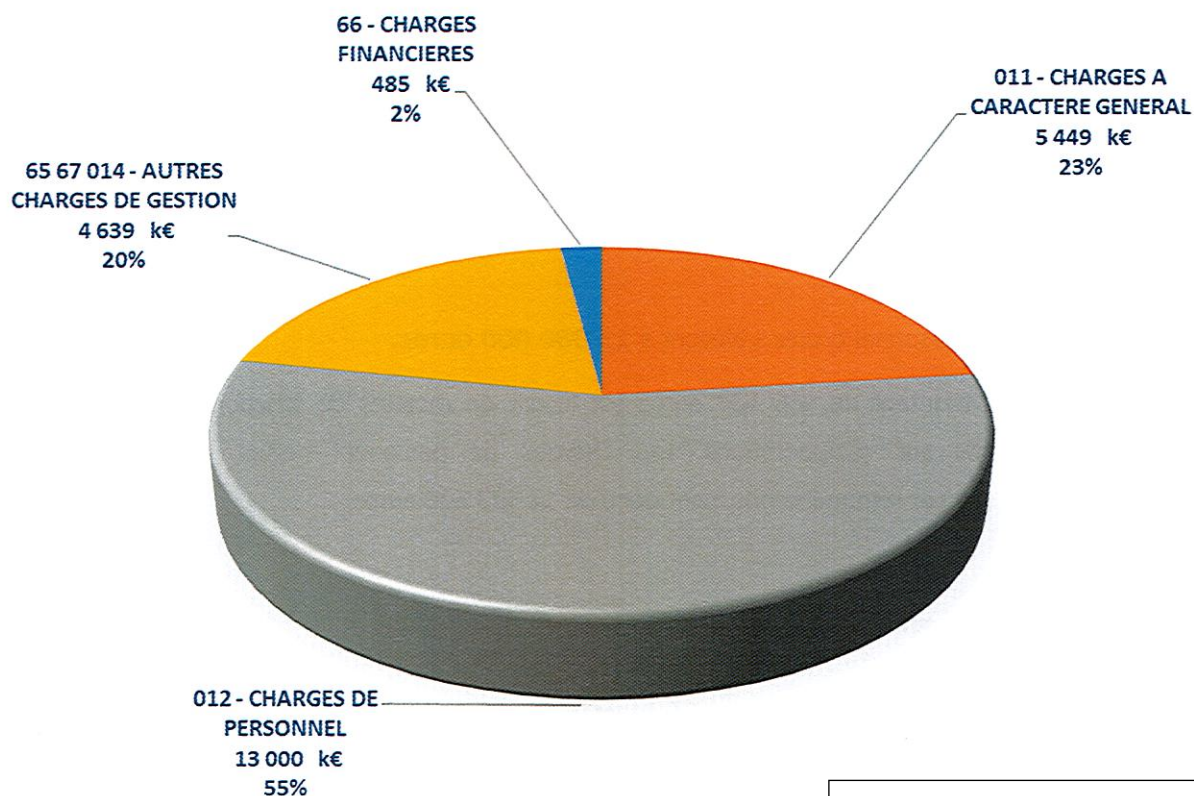
A. Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre

DEPENSES - SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2020	CHAPITRE
	27 024 000	
Charges à caractère général	5 448 580	011
Charges de personnel	13 000 000	012
Autres charges de gestion	4 639 550	65/67/014
Charges financières	485 000	66
Dépenses d'ordre	3 450 870	023 / 042

B. Détail des dépenses réelles de fonctionnement

Montant des dépenses réelles de fonctionnement : 23 573 130 euros

Répartition par chapitre des dépenses réelles de fonctionnement :



Accusé de réception en préfecture
067-216702183-20191212-
DL191114-KK01-DE
Date de réception préfecture :
17/12/2019

Numéro	DL191114-KK01	6/18
Matière	7.1. Finances locales - Décisions budgétaires	

Chapitre 011 : Charges à caractère général

Les charges à caractère général s'élèvent à **5 448 580 euros** et se répartissent en quatre familles présentées ci-dessous :

✓ *Achat de matières et fournitures : 1 675 050 euros*

Eau, électricité, combustibles, carburants, alimentation, autres fournitures non stockées, fournitures d'entretien, fournitures de petit équipement, vêtements de travail, fournitures administratives, livres et fournitures scolaires

✓ *Services extérieurs : 2 844 635 euros*

Contrats de prestations de services, locations, charges locatives, entretien des terrains, bâtiments, voies et réseaux, bois et forêts, matériel roulant et autres biens mobiliers, maintenance, primes d'assurances, études et recherches, documentation, versements à des organismes de formation, frais de colloques et séminaires et autres frais divers

✓ *Autres services extérieurs : 827 365 euros*

Honoraires, frais d'actes et contentieux, annonces et insertions, fêtes et cérémonies, catalogues et imprimés, publications, transports, réceptions, frais d'affranchissement, frais de télécommunication, services bancaires, cotisations, frais de gardiennage et frais de nettoyage

✓ *Impôts, taxes et versements assimilés : 101 530 euros*

Taxes foncières, impôts directs, taxes et impôts sur les véhicules et autres impôts

Chapitre 012 : Charges de Personnel

Les charges de personnel brutes s'élèvent à **13 000 000 euros**.

A noter qu'un montant de 466 500 euros est inscrit en recettes de fonctionnement, au titre des remboursements sur rémunérations. Les charges de personnel nettes, déduction faite des remboursements sur rémunérations, sont donc de 12 533 500 euros.

Chapitre 014 : Atténuation de produits

Ce chapitre comptabilise le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pour un montant de 100 000 euros.

Accusé de réception en préfecture 067-216702183-20191212- DL191114-KK01-DE Date de réception préfecture : 17/12/2019
--

Numéro	DL191114-KK01	7/18
Matière	7.1. Finances locales - Décisions budgétaires	

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Une enveloppe prévisionnelle est inscrite pour un montant de **4 501 450 euros**. Elle est composée à hauteur de 93 % de subventions de fonctionnement (soit 4 181 500 euros).

Affectation prévisionnelle des subventions de fonctionnement :

Subvention société publique locale L'Illiade : 2 283 000 euros

Subventions sportives : 215 000 euros

Subventions développement social urbain : 13 000 euros

Subventions associations culturelles : 7 900 euros

Subventions développement durable : 10 200 euros

Subventions pour les écoles : 7 700 euros

Subventions jeunesse : 47 000 euros

Subventions délégation de service public structures petite enfance : 1 179 300 euros dont subvention Midi-Tatie pour 150 000 euros

Subvention Centre Communal d'Action Sociale : 195 000 euros

Subvention Groupement d'Actions Sociales / CNAS : 60 000 euros

Subvention amicale du personnel : 65 400 euros

Subventions diverses associations : 98 000 euros

Chapitre 66 : Charges financières

Les charges financières (intérêts de la dette) s'élèvent à **485 000 euros**.

A titre de comparaison :

Charges financières par habitant – Ville d'Illkirch-Graffenstaden : 18 euros

Moyenne de la strate (communes de 20 000 à 50 000 habitants appartenant à un groupement à fiscalité professionnelle unique) : 32 euros

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : 38 100 euros

(Titres annulés sur exercices antérieurs, amendes fiscales et pénales, autres charges exceptionnelles)

Numéro	DL191114-KK01	
Matière	7.1. Finances locales - Décisions budgétaires	8/18

C. Détail des dépenses d'ordre de fonctionnement : 3 450 870 euros

Les dépenses d'ordre de fonctionnement comportent deux chapitres :

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement : 1 300 870 euros

Il représente l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement permettant de financer une partie des dépenses d'investissement.

Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transferts entre sections : 2 150 000 euros

Ce chapitre comptabilise les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles pour 2 150 000 euros.

Numéro	DL191114-KK01	9/18
Matière	7.1. Finances locales - Décisions budgétaires	

II) RECETTES DE FONCTIONNEMENT

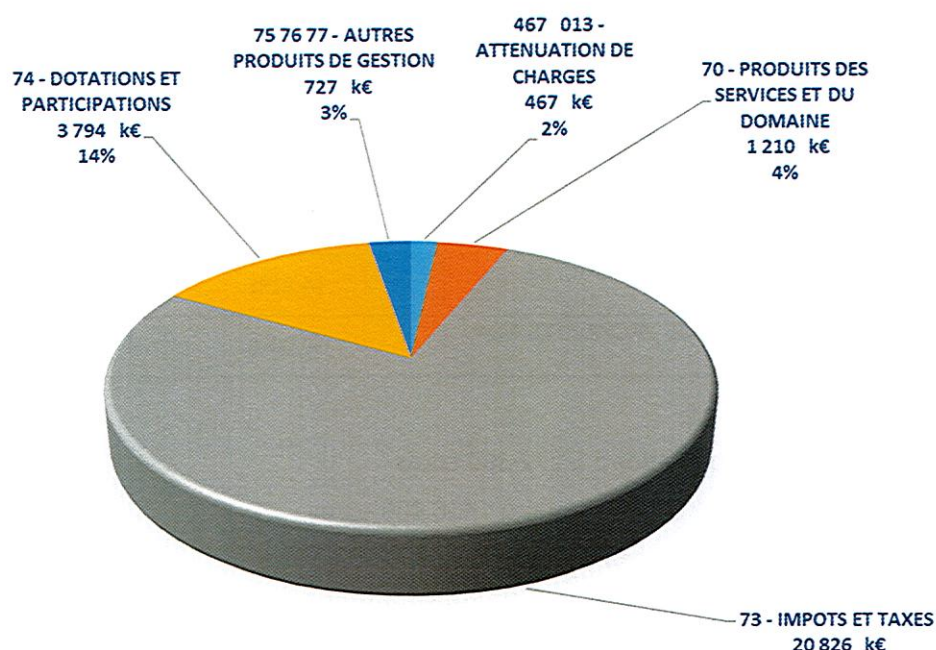
A. Répartition des recettes de fonctionnement par chapitre

RECETTES - SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2020	CHAPITRE
	27 024 000	
Produits des services et du domaine	1 210 470	70
Impôts ménages	20 826 130	73
Dotations, subventions et participations	3 793 700	74
Autres produits de gestion	727 200	75/76/77
Attenuation de charges	466 500	013

B. Détail des recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement affichent un montant de **27 024 000 euros**.

Graphique de répartition des recettes réelles de fonctionnement par chapitre :



Accusé de réception en préfecture
067-216702183-20191212-
DL191114-KK01-DE
Date de réception préfecture :
17/12/2019

Chapitre 70 : Produits des services et du domaine : 1 210 470 euros

Les produits des services et du domaine comportent les recettes suivantes :

- ✓ Produits des concessions cimetièrre : 10 000 euros
- ✓ Inscriptions centre d'accueil maternel : 30 000 euros
- ✓ Inscriptions centre de loisirs post scolaire : 236 000 euros
- ✓ Inscriptions restauration scolaire : 410 000 euros
- ✓ Commissions restauration : 42 000 euros
- ✓ Inscriptions sport et vacances : 11 000 euros
- ✓ Inscriptions centre de loisirs sans hébergement : 187 000 euros
- ✓ Inscriptions centre socio-culturel : 26 000 euros
- ✓ Locations jardins familiaux : 25 000 euros
- ✓ Régie publicité d'Infograff : 39 000 euros
- ✓ Redevance d'occupation du domaine public – Site la Gravière : 165 000 euros dont 135 000 euros au titre de la redevance fixe
- ✓ Produits divers : 29 470 euros

Chapitre 73 : Impôts et taxes : 20 826 130 euros

Détail :

- ✓ Contributions directes : 13 570 000 euros

La Ville d'Illkirch-Graffenstaden n'a pas augmenté ses taux d'imposition depuis 1998.

Tableau récapitulatif des taux d'imposition de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden et des moyennes nationales pour les communes de même strate :

	Taux d'imposition au 01/01/2020	Taux moyen de la strate
TAXE D'HABITATION	17,03%	20,00%
TAXES FONCIERES SUR LES PROPRIETES BATIES	14,91%	23,19%
TAXES FONCIERES SUR LES PROPRIETES NON BATIES	59,00%	54,25%

- ✓ Attribution de compensation : 5 272 300 euros
- ✓ Dotation de solidarité communautaire : 416 000 euros
- ✓ Taxe additionnelle aux droits de mutation : 750 000 euros
- ✓ Taxe sur l'électricité : 500 000 euros
- ✓ Taxe locale sur la publicité extérieure : 130 000 euros

Numéro	DL191114-KK01	11/18
Matière	7.1. Finances locales - Décisions budgétaires	

- ✓ Taxe sur les pylônes électriques : 63 000 euros
- ✓ Droits de place : 44 000 euros
- ✓ Redevances relatives aux baux emphytéotiques : 77 900 euros
- ✓ Divers : 2 930 euros

Chapitre 74 : Dotations, subventions, participations : 3 793 700 euros

Les éléments de ce chapitre sont :

- ✓ Dotation forfaitaire : 1 310 000 euros
- ✓ Allocations compensatrices : taxe d'habitation / taxes foncières / dotation unique fiscalité professionnelle : 415 000 euros
- ✓ Dotation de solidarité urbaine : 300 000 euros

- ✓ Mécénats culturels : 80 000 euros

- ✓ Participation du conseil départemental dans le domaine de la culture : 20 000 euros

- ✓ Participation conseil départemental - centre socio-culturel (CSC) : 52 000 euros

- ✓ Participation conseil départemental – Jeunesse : 500 euros

- ✓ Subvention CAF dans le cadre du contrat enfance jeunesse (CEJ) : 1 014 000 euros
 - Dont :*
 - CLSH : 96 000 euros
 - Périscolaire : 210 000 euros
 - Petite enfance : 580 000 euros
 - Sport et vacances : 3 000 euros
 - Remboursement sur rémunérations de divers postes (CSC, coordinatrice petite enfance, coordinateur jeunesse, poste relais des assistantes maternelles et poste lieu d'accueil parents enfants) : 95 000 euros
 - Centre socio-culturel : 30 000 euros

Numéro	DL191114-KK01	12/18
Matière	7.1. Finances locales - Décisions budgétaires	

- ✓ Subvention CAF dans la cadre de la prestation de service ordinaire (PSO) : 417 600 euros

Détail par activités :

- CLSH : 34 000 euros
- Périscolaire : 185 000 euros
- Petite enfance : 46 600 euros
- Centre socio-culturel : 152 000 euros

- ✓ Participation CTS espaces verts du Tram : 8 000 euros
- ✓ Subventions Eurométropole - Culture : 113 000 euros
- ✓ Produits divers : 63 600 euros

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : 721 200 euros

Ce chapitre comprend les loyers, les locations diverses, la refacturation des charges de la médiathèque à l'Eurométropole et la refacturation de charges à la société publique locale L'Illiade pour un montant de 387 000 euros.

Chapitre 76 : Produits financiers : 4 000 euros

Dividendes Electricité de Strasbourg Réseaux et SACICAP-Alsace Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété

Chapitre 77 : Produits exceptionnels : 2 000 euros

(Mandats annulés sur exercices antérieurs, indemnités de sinistre)

Chapitre 013 : Atténuation de charges : 466 500 euros

Ce chapitre se compose essentiellement des remboursements sur rémunérations et de la participation des agents au titre des chèques restaurant.

Numéro	DL191114-KK01	13/18
Matière	7.1. Finances locales - Décisions budgétaires	

Au vu des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement, la Ville dégage une épargne disponible de 2 044 370 euros, somme lui permettant de financer une partie de sa section d'investissement.

Une répartition analytique des dépenses de fonctionnement permet d'évaluer leur montant par secteur d'activités :

- Jeunesse : 1 113 626 euros
- Enfance : 5 707 944 euros
- Culture : 2 821 500 euros
- Sport : 967 250 euros
- Action sociale, politique en faveur des aînés et de l'intégration du handicap : 888 660 euros
- Qualité de vie et développement durable : 2 620 500 euros

Accusé de réception en préfecture 067-216702183-20191212- DL191114-KK01-DE Date de réception préfecture : 17/12/2019
--

Numéro	DL191114-KK01	14/18
Matière	7.1. Finances locales - Décisions budgétaires	

PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

I) DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement 2020 s'élèvent à 14 988 000 euros.

A. Répartition des dépenses réelles d'investissement par chapitre

REMBOURSEMENT D'EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES	1 412 500
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 000
TAXE D'AMENAGEMENT	12 000
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	97 400
OPERATIONS PLURIANNUELLES D'INVESTISSEMENT	6 784 000
REHABILITATION ET EXTENSION ECOLE MATERNELLE LIXENBUHL	5 000
CONSTRUCTION NOUVELLE ECOLE LIBERMANN	3 259 000
TRIBUNE VESTIAIRE ZONE SPORTIVE SCHWEITZER	610 000
TRAVAUX DE CONSTRUCTION HALL DE SPORTS	2 010 000
POLE PETITE ENFANCE	540 000
MAISON DES SERVICES CSC	360 000
ETUDES HORS OPERATIONS PLURIANNUELLES, LOGICIELS ...	272 000
ACQUISITION DE DIVERS EQUIPEMENTS (Mobilier, Réserves foncières, matériel techniques ...)	1 272 700
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - ECRITURES D'INVENTAIRE	4 000 000
TRAVAUX HORS OPERATIONS PLURIANNUELLES	1 073 400
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	14 928 000

Accusé de réception en préfecture
067-216702183-20191212-
DL191114-KK01-DE
Date de réception préfecture :
17/12/2019

Numéro	DL191114-KK01	15/18
Matière	7.1. Finances locales - Décisions budgétaires	

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 15 novembre 2018, la Ville d'Illkirch-Graffenstaden a souhaité la création d'une autorisation de programme pour l'opération 201402 « Construction de l'école élémentaire Libermann » pour un montant de 11 223 000 euros bénéficiant d'un crédit de paiement 2020 de 3 259 000 euros.

B. Détail des chapitres globalisés

Chapitre 21 : Acquisition de matériel et mobilier : 5 272 700 euros

- Compte 2111 : Terrains nus : 10 000 euros
- Compte 2116 : Aménagement cimetièrre : 12 000 euros
- Compte 2121 : Plantations d'arbres et d'arbustes : 7 000 euros
- Compte 2128 : Autres agencements et aménagements : 4 259 060 euros

Dont :

Aménagement aire de jeux : 99 000 euros

Aménagement terrain zone sportive Schweitzer : 15 000 euros

Aménagement espaces verts : 15 000 euros

Ecriture d'inventaire : 4 000 000 euros. Il s'agit de transfert de valeur patrimoniale du chapitre

« Immobilisations en cours » au chapitre « Immobilisations corporelles ».

- Compte 2135 : Installations générales, agencements : remplacement chaudière : 16 000 euros
- Compte 21538 : Autres réseaux : 5 000 euros
- Compte 2158 : Matériel et installations techniques : 361 600 euros

Dont :

Mobilier urbain : 20 000 euros

Matériel et outillage techniques pour l'entretien des bâtiments : 15 000 euros

Matériel et outillage techniques électriques dans le cadre de l'aménagement urbain : 35 000 euros

Outillage et matériel service électricité : 56 500 euros

Matériel et outillage techniques pour la voirie : 12 000 euros

Matériel et outillage techniques pour les espaces verts : 64 000 euros

Matériel zone sportive Schweitzer : 10 000 euros

Matériel complexe sportif Lixenbuhl : 30 000 euros

Matériel Gymnases : 65 000 euros

Matériel et outillage techniques en matière sécurité : 25 000 euros

Matériel service Parc et Transport : 6 500 euros

Accusé de réception en préfecture 067-216702183-20191212- DL191114-KK01-DE Date de réception préfecture : 17/12/2019
--

Numéro	DL191114-KK01	16/18
Matière	7.1. Finances locales - Décisions budgétaires	

Matériel service manifestation : 5 000 euros

Matériel salle des fêtes : 5 000 euros

Matériel Ecoles : 9 600 euros

Divers : 3 000 euros

- Compte 2168 : Archives, collections et œuvres d'art : 3 500 euros
- Compte 2181 Installations générales et agencements informatiques et téléphoniques : 70 000 euros
- Compte 2182 : Matériel de transport : 238 000 euros
- Compte 2183 : Matériel de bureau et matériel informatique : 145 000 euros
- Compte 2184 : Mobilier : 80 350 euros
- Compte 2185 : Cheptel : 500 euros
- Compte 2188 : Autres immobilisations corporelles : 64 690 euros

Dont :

Equipement service manifestation : 21 000 euros

Matériel dans les écoles : 14 500 euros

Matériel Police municipale : 10 000

Instruments de musique : 5 000 euros

Matériel restauration scolaire : 1 190 euros

Matériel Parc Friedel : 1 000 euros

Matériel fleurissement : 2 000 euros

Equipements ludiques pour les aires de jeux : 3 000 euros

Divers : 7 000 euros

Chapitre 23 : Travaux (hors opérations) : 1 073 400 euros

- Compte 2312 : Travaux terrains : 119 400 euros
- Compte 2313 : Travaux sur bâtiments communaux : 686 000 euros
- Compte 2315 : Travaux d'installation matériel technique : 268 000 euros

Dont 254 000 euros affectés à l'éclairage public (enrobés et matériel)

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles (hors opérations) : 272 000 euros

- Compte 2031 : Frais d'études : 112 000 euros
- Compte 2051 : Logiciels et licences : 145 000 euros

Accusé de réception en préfecture 067-216702183-20191212- DL191114-KK01-DE Date de réception préfecture : 17/12/2019
--

Numéro	DL191114-KK01	17/18
Matière	7.1. Finances locales - Décisions budgétaires	

- Compte 2033 : Frais d'insertion marchés publics : 15 000 euros

Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées : 97 400 euros

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées : 1 412 500 euros

- Compte 165 : Remboursement de cautions pour les jardins familiaux : 2 500 euros
- Compte 1641 : Remboursement du capital de la dette : 1 410 000 euros

Chapitre 10 : Taxe d'aménagement : 12 000 euros

Chapitre 27 : Autres immobilisations financières : 4 000 euros

Cette enveloppe budgétaire prévisionnelle correspond au poste « Dépôt et cautionnement versés ».

II) RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'élèvent à 14 988 000 euros dont 11 477 130 euros de recettes réelles et 3 510 870 euros de recettes d'ordre.

A. Détail des recettes réelles d'investissement

Chapitre 16 : Dépôts et cautionnements reçus – Jardins familiaux : 2 200 euros

Chapitre 16 : Emprunt d'équilibre : 6 431 930 euros

Chapitre 10 : Apports, dotations et réserves : 900 000 euros

Chapitre 13 : Subventions d'investissement – Travaux de réhabilitation de l'école maternelle Lixenbuhl : 143 000 euros

Accusé de réception en préfecture 067-216702183-20191212- DL191114-KK01-DE Date de réception préfecture : 17/12/2019
--

Numéro	DL191114-KK01	18/18
Matière	7.1. Finances locales - Décisions budgétaires	

B. Détail des recettes d'ordre d'investissement

Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transferts entre sections : 2 150 000 euros

Ce montant correspond à la contrepartie des écritures de dotations aux amortissements en dépenses d'ordre de la section de fonctionnement.

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement : 1 300 870 euros

Chapitre 041 : Opérations patrimoniales : 60 000 euros

En résumé, le Budget Primitif 2020 affiche une situation financière extrêmement saine et dynamique :

✓ **Une fiscalité maîtrisée**

La Ville d'Illkirch-Graffenstaden n'a pas augmenté ses taux d'imposition depuis 1998.

✓ **Un niveau de dette contenu**

L'encours de la dette d'Illkirch-Graffenstaden sera de 12 780 434,35 euros au 01/01/2020, ce qui représente un encours de dette par habitant de 465 euros. A titre de comparaison, la moyenne nationale de ce même ratio pour des communes de même strate s'élève à 1 018 euros.

Par ailleurs, le ratio « Annuité de la dette / Recettes réelles de fonctionnement » affiche un niveau de 6,97 %, alors que la moyenne nationale est de 9,10 %.

✓ **Un programme d'investissement important avec un montant de 9 499 500 euros de dépenses d'équipement.**